



académie
Créteil
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Val-de-Marne



Créteil, le 12 septembre 2018

Madame, Monsieur Selim
3, place des Roses
94400 Vitry-sur-Seine

**ASH2 - 1^{er} et 2nd degré
du Val-de-Marne
Commission
Départementale
d'Orientation vers les
enseignements Adaptés
du Second Degré**

Vice-Président
Sébastien Mounié

Secrétariat
Paula Calheiros
Téléphone
01 45 17 60 36
Télécopie
01 45 17 60 99

Mél.

Ce.cdo94@ac-creteil.fr

**Immeuble le Saint-Simon
70, av. du général
de Gaulle
94011 Créteil cedex**

Madame, Monsieur,

Je vous informe que votre enfant Mohamed Selim né(e) le 17 octobre 2006 est affecté(e) en classe de 6ème SEGPA au :

Collège Jean Perrin
61, rue Audran
94400 Vitry-sur-Seine
Tél. : 01 46 58 05 83

Je vous invite à vous mettre en rapport avec cet établissement dès réception de ce courrier.

A défaut, votre enfant serait considéré comme démissionnaire et perdrat le bénéfice de cette affectation, la place qui lui est proposée serait alors libérée.

Je vous prie d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services de l'éducation
nationale du Val-de-Marne,

Guylène Mouquet-Burton

IMPORTANT : à l'issue de l'année de pré-orientation en classe de 6^{ème} SEGPA, le dossier de l'élève sera complété et à nouveau étudié par la commission pour une éventuelle orientation en 5^{ème} SEGPA. Dans le cas contraire un retour en milieu ordinaire ou encore une autre orientation pourrait-être envisagé.